

## *Environnement*

La CSRS a multiplié les efforts depuis une dizaine d'années pour améliorer son bilan environnemental, et ce, à l'image de la population québécoise qui est de plus en plus conscientisée face aux différentes problématiques écologiques. Ainsi, la réfection des écoles (couverture, fenestration, système d'éclairage, etc.) permet non seulement la mise à jour des installations scolaires, mais aussi l'amélioration du bilan énergétique. De plus, l'implication de nombreuses écoles dans le regroupement des « Établissements verts Brundtland », permet à la CSRS d'être à l'avant-garde du mouvement environnemental sur le territoire de Sherbrooke.

Cette volonté s'appuie sur une longue tradition des commissaires et du personnel des écoles, voulant que les écoles soient non seulement des institutions du savoir, mais aussi des milieux de vie agréables et sains. Par exemple, en 1930, les commissaires favorisent l'embellissement des établissements scolaires grâce à la plantation d'arbres sur les terrains de différentes écoles<sup>1</sup>. Cette approche se poursuit dans les années 1950 avec l'instauration des « journées des arbres », qui encouragent les élèves et



Un jeune élève de l'école Pie-X met en pratique les notions apprises lors de la « Semaine de l'arbre », mai 1957. (*La Tribune*, 14 mai 1957, p. 3)

leurs instituteurs à aller « chercher de beaux érables dans les campagnes avoisinantes et les [transplanter] sur le terrain de leur école, afin d'embellir les alentours de l'école et d'éduquer les élèves dans ce sens-là »<sup>2</sup>. De même, plus récemment, la Commission scolaire s'est engagée en 1991, pour des considérations environnementales et de santé des

<sup>1</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 19 juillet 1905 au 17 mai 1930, p. 653.

<sup>2</sup> BCECRCS-CECS, *Livre des minutes*, 9 octobre 1956 au 2 mai 1959, p. 133.

élèves, « à ne pas utiliser d’herbicides et d’insecticides sur ses terrains, sauf en cas de force majeure »<sup>3</sup>. Finalement, on peut souligner la signature d’une convention avec la Société de transport de Sherbrooke (STS) en 2004, afin d’encourager les employés de la CSRS à utiliser les transports en commun<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 17 avril 1990 au 16 décembre 1991, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 157-158.

<sup>4</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 16 mars 2004 au 28 novembre 2006, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 55-56.